



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
SECRETARIAT INTERNATIONAL / SYNDICAT PRESSE-MÉDIAS-CULTURE-
SPECTACLE / FÉDÉRATION COMMUNICATION-CULTURE-SPECTACLE
33, rue des Vignoles, 75020 Paris – presse.rp@cnt-f.org – www.cnt-f.org/sipm/ – 0695456762
africa@cnt-f.org – www.cnt-f.org/international

Communiqué et appel urgent à solidarité

LA PRESSE MAROCAINE BAILLONNÉE !

SOLIDARITÉ ET ABANDON IMMÉDIAT DES POURSUITES POUR LES 7 JOURNALISTES ET DÉFENSEUR-SE-S DES DROITS HUMAINS QUI PASSENT EN PROCÈS LE 26 OCTOBRE 2016 À RABAT

Le Syndicat interprofessionnel de la presse, des médias, de la culture et du spectacle (SIPMCS), la Fédération communication-communication-spectacle et le Secrétariat international de la Confédération nationale du travail de France (CNT-F), tiennent à exprimer leur entière solidarité avec les sept militant-e-s marocain-e-s, dont cinq journalistes, actuellement poursuivi-e-s en justice pour « atteinte à la sûreté de l'État » et qui passent en procès ce 26 octobre 2016 avec un risque de lourdes peines.

Nous tenons à attirer l'attention des journalistes, des organisations syndicales, politiques, associations, et du grand public sur la vague de répression qui s'abat actuellement au Maroc sur des défenseur-e-s des droits humains et journalistes indépendant-e-s.

La répression ces dernières années au Maroc n'a cessé de s'accroître, depuis le Mouvement du 20 Février, mouvement de contestation populaire qui a touché une grande partie du pays dès 2011.

En effet, on compte aujourd'hui plus de 200 prisonnier-ère-s politiques au Maroc, et les intimidations, harcèlements et poursuites judiciaires se multiplient. Les défenseur-se-s des droits humains, militant-e-s des mouvements sociaux, syndicalistes, journalistes sont directement visé-e-s.

Le 26 octobre prochain, sept militant-e-s, dont cinq journalistes, passent en procès au tribunal de première instance de Rabat (procès reporté depuis le 23 mars 2016). Des personnes connues pour leur travail militant pour la défense d'un journalisme d'investigation et indépendant, et pour avoir couvert l'information sur la répression du mouvement du 20 février, également membres de différentes organisations qui ont subi un harcèlement de la part du pouvoir marocain et dont les activités dérangent. Certain-e-s ont déjà fait de la prison récemment suite aux fausses accusations par les autorités, et ce en raison de leur militantisme. Il est d'ailleurs à noter que le juge en charge de l'affaire était déjà le juge qui a condamné par le passé l'un des sept journalistes ! L'acharnement répressif du pouvoir marocain se poursuit via son outil judiciaire !

Aujourd'hui, ces sept camarades sont poursuivi-e-s avec de lourds chefs d'accusation :

Maâti Monjib (historien, journaliste et président de l'association Freedom Now pour la liberté d'expression au Maroc et ancien président du Centre Ibn Rochd d'études et de communication), **Hicham Mansouri** (chargé de projet à l'Association marocaine pour le journalisme d'investigation – AMJI), **Abdessamad Aït Aïcha** *alias* **Samad Iach** (journal-

iste, membre de l'AMJI et ancien coordinateur du projet de formation du Centre Ibn Rochd), **Hisham khrinchi** *alias Hisham Almiraat* (ancien directeur de Global Voices Advocacy, fondateur et ex-président de l'Association des droits numériques —ADN) et **Mohamed Sber** (président de l'Association marocaine d'éducation de la jeunesse – AMEJ), sont accusés « d'atteinte à la sûreté de l'État », pouvant se solder par une condamnation à cinq ans de prison ferme, et ceci sous prétexte d'avoir organisé des formations pour l'utilisation d'applications de logiciel libre sur smartphones dans le cadre de leur travail (formations dispensées par le Centre Ibn Rochd et l'AMEJ, en partenariat avec l'ONG néerlandaise Free Press Unlimited) et d'avoir reçu pour cela des financements de l'étranger.

Rachid Tarik (journaliste, président actuel de l'AMJI) et **Maria Moukrim** (journaliste, ancienne présidente de l'AMJI) sont accusé-e-s de ne pas avoir déclaré aux autorités la réception d'un financement de l'étranger pour les activités de l'association, bien que la réglementation et ses modalités d'application soient floues à ce sujet. Ils risquent une amende de 20 000 dirhams (1000 euros chacun).

Ce n'est pas la première fois que ce type de procès politique a lieu au Maroc, ces dernières années on ne les compte plus. Nous appelons à une mobilisation large pour casser ce black-out médiatique sur la situation actuelle au Maroc que subissent nos camarades, nos collègues, et les peuple marocain qui est en lutte pour une justice sociale et contre ce pouvoir dictatorial, la répression et la torture systématique, les procès politiques, la précarité et l'exploitation.

Nous, Secrétariat international, travailleur-se-s du Syndicat interprofessionnel de la presse, des médias, de la culture et du spectacle et de la Fédération communication-culture-spectacle de la CNT-F, **dénonçons les entraves aux libertés de la presse, d'expression, mais aussi les entraves aux libertés politiques, syndicales et d'association qui se multiplient actuellement au Maroc.**

La CNT-F dénonce la tenue de ce procès politique du 26 octobre 2016 et **exige l'abandon immédiat des poursuites** envers Maati Monjib, Hicham Mansouri, Abdessamad Aït Aïcha, Hisham Khrinchi, Mohamed Sber, Rachid Tarik et Maria Moukrim !

Nous exigeons également la libération immédiate de tous les prisonnier-ère-s politiques enfermés-e-s dans les geôles marocaines !

Nous appelons largement les organisations syndicales, politiques, associations et camarades en France et partout ailleurs, à exprimer leur soutien aux 7 militant-e-s inculpé-e-s en adressant massivement un courrier par mail ou fax aux autorités marocaines (modèle de lettre sur notre site internet, www.cnt-f.org/sipm, avec contacts mails et fax) demandant l'abandon des poursuites à leur encontre.

Fait à Paris, le 21 octobre 2016

UN COUP PORTÉ CONTRE L'UN OU L'UNE D'ENTRE NOUS, EST UN COUP PORTÉ CONTRE NOUS TOUS ET TOUTES ! SOLIDARITÉ INTERNATIONALE !

Une pétition de leur comité de soutien a été aussi mise en ligne, et est à signer ici :

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Premier_Ministre_du_Maroc_Ministre_de_la_Justice_Ministre_de_linterieur_Abandon_des_charges_retenues_a_lencontre_des_sep/?pv=10

Nous appelons aussi nos camarades et collègues journalistes et leurs organisations syndicales et/ou professionnelles, ici en France et ailleurs, à se mettre en relation avec le comité de soutien pour se tenir informés de leur situation, du procès, et communiquer à ce sujet.

Contact du comité de soutien : justice4morocco@keemail.me